76e ANNEE. — N° 15. DIMANCHE 2 FEVRIER 1936.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

N'est-ce pas attendre de cette Chambre un miracle que de lui demander de ne pas faire une bêtise ?

Au point où nous en sommes arrivés de cette législature, c'est surtout l'heure de ses funérailles qui nous intéresse.

Il n'y a plus rien à en attendre de bon puisqu'elle a résolu de ne pas voter la réforme électorale, pas plus qu'elle n'a voté celle de l'Etat.

Elle s'est cramponnée avec un entêtement désespéré à ce programme : ne rien faire ! ne rien changer à rien ! Elle l'aura réalisé, contre vents et marées, jusqu'au bout !

Un moment pourtant, une haute espérance traversa le pays républicain ! il put croire qu'on allait équiper le régime pour ses nouvelles destinées en accomplissant l'œuvre reconnue nécessaire d'assainissement politique et de restauration démocratique. La chose fut tout près d'être faite. A la Chambre même, une commission, en majorité radicale-socialiste, avait élaboré un plan de réforme qui comportait d'importantes améliorations. Il ne lui a manqué que l'action énergique et prompte de l'homme qui tenait le pouvoir. Mais il laissa passer l'heure et, après cette grande angoisse, la Chambre respira.

Elle avait senti le vent. Elle s'était courbée; elle avait plié sous la rafale. Elle n'avait pas rompu. Puis, par degrés, tandis que l'orage s'éloignait, elle se redressa comprenant qu'il lui suffirait désormais, pour échapper à tout danger, d'en revenir à la vieille tactique éprouvée d'atermoiements, de chipotages et de remises sous prétexte d'améliorations. Bref, à cette résistance d'édredon, flasque et invincible, où les attaques s'enfoncent dans le mou; à cette opposition de tas de sable qui absorbe les offensives comme de l'eau et où finissent par s'amortir les plus rudes volontés.

Or, la volonté de la Chambre était de ne rien modifier d'essentiel à ce qu'on peut appeler le « statut des parlementaires ». Ils aiment cette routine familière à laquelle leur esprit est aussi bien adapté que le sont des pieds sensibles à de vieilles godasses éculées. Il faut se rendre compte de la réalité sous les apparences.

Le Parlement *absorbe* les partis. Centre, droite, gauche, extrême-gauche sont des divisions de séance. Mais la séance, c'est le spectacle offert au public. Une fois le rideau tombé, il reste la « société » parlementaire, basée sur un fonds solide et permanent de solidarité professionnelle. Peu à peu, les parlementaires en sont arrivés à former une sorte de « caste » dont les règles non écrites sont mieux observées que les lois constitutionnelles et auxquelles ils n'admettent pas qu'il soit nécessaire de toucher. Il s'agit d'un patrimoine commun à tous et sur lequel tous montent la garde...

A la Chambre, il s'est progressivement créé un esprit de famille, une fraternité qui unit les députés entre eux beaucoup plus que ne les divisent leurs oppositions de groupes et de partis. Bien avant la guerre, déjà, notre confrère, Robert de Jouvenel, avait dénoncé ce phénomène dans son livre fameux *la République des Camarades*. Entre deux députés, l'un socialiste et l'autre droitier, existe une communion d'intérêts et de sentiments beaucoup plus forte qu'entre deux socialistes, dont l'un est député et l'autre ne l'est pas !

C'est sur cet obstacle dissimulé comme un écueil sous-marin que l'eau masque mais dont la présence arrête toutes les tentatives de passage, c'est sur cet obstacle que sont venus se briser tous les efforts. Quand il s'est agi, par exemple, du droit de dissolution accordé au gouvernement (comme en Angleterre où grâce à lui le régime fonctionne normalement), les députés qui étaient obligés de s'en déclarer partisans comptaient sur les autres pour empêcher la réforme. Et nous avons pu assister à ce spectacle inouï d'une mesure qui tend à rendre effective la souveraineté nationale présentée comme une mesure fasciste et antidémocratique !

Ou bien l'on brisera de telles dispositions d'esprit favorables aux pires routines, ou bien elles seront mortelles au régime. Après 65 ans de mauvaise pratique, le système craquera si on refuse de l'adapter aux nécessités modernes, de le rajeunir et de le rénover. Et ce seront les parlementaires qui auront mis à mort le parlementarisme !

⁂

Ces réflexions générales ne nous éloignent pas du tout de l'événement quotidien. Celui-ci n'est jamais qu'un aspect provisoire du mal profond que nous dénonçons pour qu'on le guérisse.

Le sort du ministère Sarraut est encore incertain à l'heure où j'écris ! Va-t-il prendre tout de suite sa place dans le long cortège de fantômes qui furent des gouvernements pendant quelques mois, quelques semaines ou quelques jours, qui ne vécurent que pour disputer leur existence à ceux qui voulaient leur mort et qui n'accédèrent à la lumière que pour retomber aussitôt dans l'ombre où leur souvenir mélancolique dure moins encore que ne durât leur pénible vie.

Bien que sa destinée ne soit pas liée à celle de la République, on peut dire que celle-ci ne gagnerait rien à sa disparition. Est-il sûr même qu'elle n'y perdrait pas ?...

Nous trouvons sous la signature d'un député radical-socialiste, notre confrère, André Fribourg — encore un journaliste qui a mal tourné, il est devenu député ! — ces quelques lignes où s'exprime le sentiment qui devrait dicter le vote des républicains. Elles nous serviront de conclusion :

« En France, plus qu'ailleurs, un « régime qui ne gouverne pas est « frappé à mort. La monarchie abso- « lue s'est éteinte à la fin du XVIIIe « siècle parce qu'elle ne gouvernait « plus et que ses ministres, tombant « les uns sur les autres, s'avéraient « plus incapables les uns que les au- « tres. La Troisième République ris- « que fort à jouer le même jeu que « Louis XVI. Le Français est trop « intelligent pour ne pas voir les « faiblesses de ceux qui les dirigent. « Il peut leur pardonner s'il se sent « malgré tout conduit. Il devient in- « traitable s'il croit son existence « compromise par ces faiblesses, ma- « térielles ou morales ! »

Et voilà ! Présentement, on ne demande pas de miracle à la Chambre des députés ; on ne lui demande que de ne pas faire une dernière bêtise.

Mais c'est cela, peut-être, qui serait un miracle !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Centenaire d'Ampère

La France s'apprête à commémorer le Centenaire de la mort d'André-Marie Ampère et Lyon a eu l'honneur d'être choisi pour célébrer cette manifestation. Nulle autre ville ne saurait mieux convenir, car Ampère, par l'essence même de son génie, autant que par ses origines, est un enfant de Lyon. C'est là que naquit en lui cette âme studieuse et sereine qu'il gardera à travers les difficultés de la vie.

Dans sa paisible demeure de Paleymieux, son enfance ne connut que la méditation. Le vaste paysage que l'on découvre de la vieille maison et qui va se perdre dans la plaine confuse devait plaire au caractère mystique du jeune Ampère.

Nous le voyons tour à tour philosophe, mathématicien, philologue, physicien, chimiste, botaniste. Nulle forme du savoir ne devait le laisser indifférent.

Aussi, est-ce avec fierté que les Lyonnais ont accepté la mission de faire revivre aux yeux de tous l'œuvre immense de leur illustre compatriote.

Il eut une mère admirable. Elle était remarquable par son esprit et sa bonté.

Grâce à elle, une paisible atmosphère régnait dans la maison de Poleymieux, « où tous sont si bons disaient les peigneurs de chanvre, que c'est plaisir avec eux ».

Cette femme que l'on nous dépeint placide et douce, épargna de son mieux à son fils l'ennuyeux souci des choses de la vie. Lorsqu'après son mariage, Ampère s'installe à Lyon, sa mère continue à l'entourer de sa tendresse vigilante. Fréquemment, elle envoie du vin blanc, des sacs de farine, du bois, des fruits de sa petite propriété que le fermier descend jusqu'à Lyon, au pas lent de ses bœufs.

Elle s'efforce aussi à garder l'intimité avec son fils qui n'écrit jamais. Ses lettres, d'un style parfait, sont d'une tournure étonnante chez cette femme aux mœurs rustiques.

En 1806, lorsqu'Ampère, déçu par son second mariage, est abandonné, c'est sa vieille mère qu'il appelle auprès de lui.

Dès lors, la maison de Poleymieux est déserte.

Aujourd'hui, grâce à la Société Française des Electriciens et à la Société des Amis d'André-Marie Ampère, elle abrite de nouveau les souvenirs impérissables d'une famille où fleurissaient toutes les vieilles qualités françaises.

(1) Tous renseignements sur les Manifestations du Centenaire d'Ampère, qui sera célébré en Mars 1936, sont donnés par le Comité National d'Organisation, Hôtel-de-Ville, Lyon.

Informations

Au Sénat

Dès l'ouverture de la séance, à 3 heures, M. Yvon Delbos, ministre de la justice, donne lecture de la déclaration ministérielle qui est applaudie au centre et à gauche.

Le général Maurin dépose le projet de loi tendant à fixer à deux ans la durée du service militaire pendant la période des classes creuses.

A la Chambre

La séance est ouverte à 3 heures. Le président prononce l'éloge funèbre de M. Brodel, député socialiste de Lille, puis M. Sarraut, président du Conseil donne lecture de la Déclaration ministérielle qui est très applaudie par la gauche. Le centre et la droite restent silencieux.

Le Président donne communication des demandes d'interpellation. M. Fernand Laurent, prend le premier la parole. Il déclare que le cabinet Sarraut n'est pas un cabinet de concentration, puisque, dit-il, se trouve dans ce cabinet, M. Jean Zay qui s'est prononcé, tout récemment, contre un gouvernement de concentration.

M. Franklin-Bouillon déclare que le cabinet actuel est la première victoire du Front populaire sur l'Union nationale et c'est une victoire, dit-il, entièrement organisée et remportée par l'étranger.

M. Herriot monte à la tribune et déclare que la dernière crise ministérielle a eu peu de causes politiques. Il expose les raisons de son attitude au cours de cette crise. Puis, répondant à diverses critiques, il justifie sa politique pro-soviétique.

M. Xavier Vallat dit que parmi les membres du cabinet actuel, 11 ont combattu la politique de M. Laval et 11 l'ont soutenue. MM. Potut, Ramet et Gachery prennent également la parole. La séance est renvoyée au lendemain matin.

La réforme électorale

Le bureau du groupe de la réforme électorale a été reçu par le président du conseil.

M. Albert Sarraut a donné son accord à la mise à l'ordre du jour de la réforme électorale, qui viendra mardi prochain, en séance publique.

Il a ajouté que le gouvernement resterait neutre et que, personnellement, il n'avait pas une opinion arrêtée sur les avantages et les inconvénients du « statu quo ».

Au Cabinet anglais

Une séance a été tenue mercredi matin par le cabinet pour examiner la situation extérieure et la défense nationale. M. Baldwin présidait le conseil auquel tous les ministres assistaient.

M. Anthony Eden a donné connaissance au gouvernement d'un rapport récapitulant les travaux du conseil de la S.I.N. et traitant de la constitution et de la tâche du comité technique qui a été chargé par le comité des 18 d'étudier le problème d'un embargo sur le pétrole.

En s'inspirant de ces indications, le cabinet a arrêté les instructions dont devront s'inspirer les représentants britanniques aux travaux techniques qui vont commencer lundi à Genève.

En Egypte

L'arrivée de renforts anglais, en Egypte, ne serait pas étrangère à l'agitation du Wafd. Sur les indications de l'état-major du général commandant en chef en Egypte, certaines agences télégraphiques ont précisé que le total des troupes anglaises arrivées le 16 et le 18 janvier dernier, concernaient seulement trois bataillons d'infanterie et s'élevait à 6.000 hommes. L'information précédente limitée aux débarquements effectués les 16 et 18 janvier, est exacte, mais il importe de préciser que ces renforts ne constituaient qu'un échelon et ne faisait que s'ajouter aux éléments d'une division complète sur pied de guerre, placée sous les ordres du général Howard.

Le conflit italo-éthiopien

On annonce, à Addis-Abéba, qu'un mouvement important des troupes éthiopiennes est signalé sur le front de l'Ogaden. Djigdjiga a été complètement évacuée et sa garnison est partie pour le Sud.

Certains détachements d'avant-garde seraient seulement éloignés d'une vingtaine de kilomètres des Italiens.

Les troupes éthiopiennes disposeraient, actuellement, d'un nombre important de canons. Une action dans l'Ogaden serait imminente.

En Chine

Les derniers télégrammes reçus de Pékin et de Tien-Tsin annoncent qu'après des combats acharnés, les forces communistes chinoises auraient réussi à s'emparer de la ville de Lunglei, située à 25 kilomètres au sud-ouest de Kouei-Yang, où les troupes nationalistes chinoises ont été forcées de battre en retraite.

Les autorités consulaires anglaises, américaines et allemandes ont suggéré à leurs nationaux d'évacuer immédiatement les districts menacés par les forces communistes qui auraient incendié de nombreux villages.

EN PEU DE MOTS...

— La police vient d'établir que du 1er au 30 janvier, 22 suicides ou tentatives de suicide ont été enregistrés à Bordeaux. La plupart des désespérés ont usé de somnifères.

— Huit millions de moutons ont péri au cours de la récente période de sécheresse qui a sévi dans le Queensland occidental.

— L'encaisse-or de la Banque de France pour la semaine du 17 au 24 janvier 1936 fait ressortir une encaisse de 65 milliards 386.430.530 fr. 92, en diminution de 1 milliard 30 millions 331.605 fr. 59 sur la semaine précédente.

— Jeudi matin, au cours d'un vol d'entraînement, un avion du centre de la base aérienne de Bron s'est écrasé sur le sol. Les deux occupants ont été tués sur le coup.

— On annonce que la situation est absolument normale en Syrie, à Alep, Hams et Hama. A Damas, les souks centraux sont toujours fermés, mais le calme le plus complet règne.

NOS ÉCHOS

Edition spéciale.

Un journal américain, « The Toronto Star », tire depuis huit jours une édition spéciale à un seul exemplaire, lequel est réservé à l'une de ses abonnées Mrs Harry O'Donnell.

Mrs O'Donnell, qui appartient à la meilleure société américaine, fait actuellement ses couches dans une maternité de Toronto. Cependant, son mari, accusé d'avoir assassiné une jeune fille, Ruth Taylor, vient d'être arrêté. Et depuis, tous les journaux de l'Etat d'Ontario paraissent avec des colonnes entières consacrées à ce crime.

Pour la santé de la mère et de l'enfant, la famille de Mrs O'Donnell tient à cacher aussi longtemps que possible à la pauvre femme la triste vérité.

Elle ne se doute de rien en lisant l'édition « expurgée » de son quotidien habituel.

Peinture fraîche.

Mark Twain, le fameux humoriste américain dont l'Amérique tout entière fête le centenaire, était connu comme amateur de peinture.

Un jour, il rendait visite au célèbre peintre Whistler, qui passa une grande partie de sa vie à Paris.

— Comment trouvez-vous ce paysage ? lui demande l'artiste.

— Pas mal ; mais, moi, j'effacerais ça.

Et Twain fait mine de vouloir effacer un nuage...

— Attention, s'exclame Whistler inquiet, le tableau n'est pas sec...

— Oh ! ne craignez rien... J'ai conservé mes gants !

Le Gotha raciste.

Pour la première fois l'édition du Gotha de 1936 va donner à côté des quartiers de noblesse des indications sur la « race » des familles les plus vieilles d'Europe. Les privilégiés qui ont pu présenter des documents établissant que tous leurs ancêtres jusqu'en 1750 étaient purs aryens sont admis dans « la société nobilière allemande » et leurs noms sont précédés dans le Gotha des lettres D.A.G.

Toutefois pour les autres, les éditeurs ont eu le tact de préciser que l'absence de ces trois lettres ne signifie pas nécessairement « l'impureté » de leurs origines, mais aussi que le temps a manqué pour réunir tous les documents nécessaires.

Prudence !...

Le ski.

Il est très à la mode. Ce sport, malgré qu'il y paraisse, n'est pas plus dangereux que les autres, si les réflexes du skieur sont bons.

M. Titulesco, l'autre jour, pensait publiquement au milieu de fidèles à ce sport d'hiver :

— Mon Dieu, disait M. Titulesco, c'est le sport le plus agréable que je sache... On va..., on va, on est emporté comme dans un vertige, on se guide, en se fiant un peu à son étoile, mais tout va autour de vous, plus vite que votre volonté. Je ne connais qu'une chose qui vous donne, par moment, une sensation pareille : la diplomatie européenne !

Précision chiffrée.

Deux amis sont au bar et devisent : ils parlent d'un camarade commun, Paul, et s'inquiètent de son âge.

— C'est bien simple, dit le premier, il a exactement le double de mon âge.

L'autre s'étonne :

— C'est impossible, voyons !

— Je te dis qu'il a exactement le double de mon âge, insiste le premier. Quand j'avais un an, il en avait deux !

L'esprit Crainquebille.

Vu sur une voiture de quatre-saisons, ce distique :

Si tu veux conserver ton amant,
Achète-lui du brie coulant.

Un autre Crainquebille affiche : *Poissons rouges vendus avec assurance sur la vie.*

On est coquet de ce qu'on a.

Mme de Staël, quoique laide, avait de beaux bras qu'elle se plaisait à faire voir. Pour se justifier de cette coquetterie, elle avait pris coutume de dire :

— Il faut bien montrer son visage partout où on l'a.

LE LISEUR.

CHOSES D'ACTUALITÉ

L'IMPASSE ÉTHIOPIENNE

M. Maurice Pernot, dont on sait la modération, publie dans le Capital *sur cette angoissante question l'article suivant qui nous semble s'inspirer de vues réalistes et sages :*

⁂

Après plus de cinq mois d'hostilités, la situation en Afrique orientale peut se définir ainsi : en dépit des forces considérables et des moyens perfectionnés dont ils disposent, les Italiens semblent incapables d'obtenir la paix par des succès militaires décisifs et les Abyssins ne sont pas en mesure de reprendre aux Italiens ce qu'ils ont perdu. C'est assez dire que l'unique solution qu'on puisse attendre de la guerre serait une solution d'usure : encore serait-elle due bien moins aux actions proprement militaires qu'aux inconvénients du climat, aux maladies et à la démoralisation qui s'ensuivrait. Pour se résigner à cette solution aussi inhumaine que peu glorieuse, il faudrait vraiment qu'on eût perdu tout espoir de faire accepter aux parties en conflit un arrangement raisonnable. D'où cet arrangement peut-il sortir, et à quelles conditions ?

⁂

Il y a un point sur lequel *M. Mussolini* ne peut plus conserver aucune illusion: c'est l'opposition irréductible des Anglais à l'établissement de l'Italie *toute seule* en Abyssinie. Qu'une partie ou que la totalité de l'empire du Négus doive être soumise à un contrôle étranger, c'est d'un contrôle international qu'il s'agira. Quand les journaux officieux de la péninsule recommandent à la Société des Nations de « mettre l'Abyssinie entière sous le mandat de la puissance la plus directement intéressée », ils ne doutent point qu'au jugement de tous cette puissance ne soit l'Italie. C'est en quoi ils se trompent gravement. Les ambitions ne sont pas des intérêts. Quels intérêts actuels l'Italie peut-elle invoquer en Ethiopie ? Le voisinage de la Somalie et de l'Erythrée ? La Grande-Bretagne répliquera que le Soudan, à lui seul, sans parler de la Somalie britannnique et du Kenya, touche à l'Ethiopie sur une étendue bien plus considérable que ne le font les colonies italiennes. La France peut se prévaloir du même argument que l'Italie. Au surplus, c'est en fonction de ce voisinage que les trois puissances limitrophes ont signé l'accord tripartite de 1906, qui ne reconnaît à aucune d'elles une situation privilégiée.

Alors, le condominium ? Un mandat collectif sur l'Abyssinie, confié par la Société des Nations à la Grande-Bretagne, à la France et à l'Italie ? Après quoi, le désistement de la France, impliqué par les accords du 7 janvier dernier, laisserait les Anglais et les Italiens tête-à-tête ? Il n'est ni certain ni même probable que la majorité des Etats représentés à Genève se rallie à une telle proposition. La « prime à l'agresseur » repoussée à bon droit comme immorale et comme dangereuse en raison du précédent créé, pour être partagée entre ceux qui ont commis l'agression et ceux qui ont prétendu s'y opposer, n'en garderait pas moins son caractère injuste et odieux. Enfin les sentiments qui animent l'un envers l'autre les gouvernements de Rome et de Londres, et qui semblent devoir survivre longtemps à un accord éventuel, ne sont point particulièrement propices à une collaboration.

Nous passons volontairement sous silence le projet qui consiste à envoyer sur les lieux une commission d'enquête, parce qu'il ressemble trop à une mauvaise plaisanterie. Le précédent de la Commission *Lytton* n'a-t-il pas suffisamment édifié les amateurs d'enquêtes internationales ? N'a-t-il pas jeté sur l'organisme de Genève assez de discrédit ? On laisse à tous les indices matériels le temps de disparaître, à tous les témoins importants le loisir de s'éclipser ; après quoi l'on dépêche les enquêteurs qui, arrivés sur les lieux, ne trouvent rien et constatent gravement ce beau résultat dans un rapport de cent soixante pages : voilà le contenant et le contenu du rapport *Lytton*. La Société des Nations en obtiendra tout autant des commissaires qu'on lui demande d'envoyer en Afrique Orientale : cela vaut-il le voyage ?

Il faut chercher la solution ailleurs. Les Italiens ont eu tort d'entrer violemment en Ethiopie ; aujourd'hui, n'était la question de prestige, ils ne demanderaient pas mieux que d'en sortir. Mais ils ont raison de se plaindre des obstacles qu'on dresse impitoyablement devant eux, lorsqu'ils tentent de résoudre par leurs propres moyens les deux problèmes qui pèsent sur leur destinée celui de la surpopulation et celui du manque de matières premières. A ceux qui, largement pourvus, les vitupèrent, ils sont fondés à répondre: « Si vous ne voulez pas que nous nous servions nous-mêmes, faites-nous notre part. Donnez-nous ces moyens de vivre, que votre égoïsme nous a contraints d'aller chercher dans la seule partie de l'Afrique dont vous ne vous soyez pas encore emparés. Il nous faut des terres pour le surcroît de notre population, des matières premières pour notre industrie. Assurez à ce double et impérieux besoin une situation adéquate, et nous n'aurons plus aucune envie de troubler la paix du monde. »

⁂

On objecte qu'il est impossible d'envisager sur ces bases un arrangement amiable entre les mieux lotis et les mal lotis. Ce n'est pas l'avis de quelques Anglais très compétents, qui, à la fin de l'année dernière, se sont réunis à Londres pour soumettre la question à un examen réfléchi. Au cours d'un débat, dont personne en France n'a soufflé mot, *Sir Arthur Salter,* ancien secrétaire adjoint de la S.D.N., a préconisé, avec l'extension du régime de la porte ouverte, une généralisation du système des mandats, qui placerait sous le contrôle éminent de Genève un certain nombre de territoires actuellement administrés à titre de colonie ou de protectorat. Le professeur *Bentwich* a posé nettement les termes d'une convention internationale, qui garantirait à toutes les nations, membres de la S.D.N., à des prix fixés par cette dernière, la fourniture des matières premières indispensables aux besoins contrôlés de leur vie économique.

On ne trouvera pas le remède en un jour ; mais c'est tout de suite qu'il faut le chercher. Les pires solutions sont celles que suggère le danger pressant ou qu'entraîne le désespoir. En attendrons-nous d'autres preuves, plus cruelles encore que celle que l'Italie nous met aujourd'hui sous les yeux ?

Maurice PERNOT.

Chronique du Lot

Les peintres de chez nous

Georges Verdou

à la galerie Bernheim-jeune

La Galerie Bernheim-Jeune à Paris, avenue Matignon, nous a conviés, ces jours derniers, à une manifestation artistique de peinture et de sculpture de tout premier ordre. L'exposition qui vient d'y avoir lieu, organisée par les soins du « Nouveau Salon », fondé en 1913 par le célèbre Steinlen, comprenait, outre une rétrospective d'œuvres d'Antoine Bourdelle qui atteste la maîtrise du grand artiste disparu, quelques toiles rigoureusement sélectionnées des quelques grands peintres actuels: Gabriel Venet, André Strauss, André Leveillé, Pierre Wagner, Paulemile-Pissaro et quelques autres, parmi lesquels nous avons relevé avec plaisir le nom de notre compatriote, Georges Verdou. Ce dernier a pu exposer deux œuvres dont le succès a été considérable et mérité, ainsi que le signalent la presse artistique de Paris et les journaux de grande information. Nous ne pouvons ici, à notre regret, reproduire tous ces articles. Nous dirons simplement, après les autres, que Georges Verdou se classe parmi les quelques peintres actuellement en renom, les plus appréciés et les plus remarqués. Ses œuvres sont inspirées surtout par notre Quercy. Ses toiles à la galerie Bernheim-Jeune comportaient : « L'église de Souillac » et « Rochers en Quercy », traitées puissamment, dans une orgie de lumière, avec des oppositions de tons et de nuances presque osées, mais demeurant toujours dans le goût et le sens artistiques les plus purs. Georges Verdou est un impressionniste au sens le plus fort du terme. Ses œuvres sont des symphonies de couleurs, des pages de lumière. Ses paysages, bien dessinés, peints à petites touches sont agréables ; ils sont traités avec maîtrise et avec perfection. Tous les succès que remporte notre compatriote font honneur au beau talent de cet artiste. Nous l'en félicitons et surtout nous l'en remercions, car en servant son art, Verdou sert aussi son Quercy : à travers ses œuvres, il fait mieux connaître et mieux aimer notre pays ; nous savons d'ailleurs, d'autre part, que c'est là un des désirs les plus chers de l'artiste.

Au Sénat

Le « Journal officiel » publie la liste des groupes politiques du Sénat tels qu'ils se trouvent constitués à la suite du renouvellement triennal d'octobre dernier.

Les sénateurs du Lot, MM. Fontanille, Garrigou, Loubet font partie du groupe de la gauche démocratique radicale et radicale-socialiste qui compte 164 membres.

Rejet de requête

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de M. Baptiste Laval, sur les élections municipales de St-Sozy (Lot).

Notariat

M. Costes est nommé notaire à Lacapelle-Marival (Lot), en remplacement de M. Polge.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 20 au 25 janvier 1936, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : néant.

Interlocaux: néant.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites: 17 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites: 4 hommes.

Le fonds de chômage a secouru 16 hommes, 1 femme.

Pas de rétroviseur

Pour défaut de rétroviseur à sa moto, procès-verbal a été dressé à M. Brunet, de St-Céré.

Pas de feu rouge

Pour défaut de feu rouge à l'arrière de sa charrette, procès-verbal a été dressé à M. Delpeyrot, de Saint-Aubin-de-Nabirat.

Pas d'appareil amplificateur

Pour défaut d'appareil amplificateur à son camion-automobile, contravention a été dressée à M. Soulié, négociant à Parnac.

LEGUMES ET PRIMEURS — **ALAYRAC** rue Marl-Foch CAHORS

PALAIS des FÊTES

SAMEDI et DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)
SEMAINE DE GRAND GALA
En même temps que Paris
Françoise ROSAY, Jean MURAT
ALERME
DANS
un film de Jacques FEYDER
La Kermesse Héroïque

Grand prix du Cinéma français 1935
Pour la première fois, dans l'histoire du Cinéma, on a dépensé des millions pour réaliser un grand film gai.
« La Kermesse Héroïque », le meilleur film que vous aurez jamais vu.
Dans la production française, « *La Kermesse Héroïque* » éclate comme une fanfare triomphale.

AU DOCTEUR FOURGOUS MEDECIN-CHEF DES DISPENSAIRES

M. le professeur E. Benech, président du Comité d'Hygiène Sociale et de Défense contre la Tuberculose, tient à rendre le public hommage suivant à M. le docteur Fourgous :

Monsieur et honoré confrère,

Au moment où vous quittez le service du dispensaire de Cahors qui vous avait été confié le 1er octobre 1928, je tiens à vous adresser les plus vifs remerciements du Comité d'Hygiène Sociale et de Défense contre la Tuberculose pour lequel vous n'avez pas cessé de vous dévouer. Je vous remercie pour les malades auxquels vous avez prodigué vos soins et dont vous aviez toutes les sympathies ; je vous remercie aussi pour mes Confrères qui de plus en plus nombreux venaient examiner les malades avec vous et profitaient de votre expérience. Les résultats que vous avez obtenus sont éloquents et parlent pour moi. Pendant le mois d'octobre 1928, le nombre des consultants venus au Dispensaire fut de 54, pendant le mois d'octobre 1930, il fut de 99 pendant le mois d'octobre 1932, il fut de 123, et vous clôturez l'année 1935 avec 324 consultants pendant le quatrième trimestre 1935.

Merci pour ces malades à qui vous saviez à chaque consultation inspirer une nouvelle volonté de vivre et aussi le courage de se soigner. Vous avez su faire du Dispensaire de Cahors le modèle des dispensaires, et de 1928 à ce jour, son fonctionnement ne recueillit que des éloges.

Au nom du Comité d'Hygiène Sociale et de Défense contre la Tuberculose, je vous exprime toute notre reconnaissance.

Le Président :
Docteur E. BÉNECH.

P.-S. A partir du 1er février, la consultation du Dispensaire de Cahors, rue Joachim-Murat, sera faite le mardi et le samedi à 10 h. par le Dr Fuminier, médecin inspecteur départemental d'Hygiène.

LES TRUFFES

A la foire de Gourdon, les truffes ont été vendues 60 francs le kilo.

A la foire de Cazals, il y eut un apport de 10 quintaux de truffes qui se sont vendus aux prix de 60 à 70 francs le kilo.

Monument historique

On annonce que la remarquable église de Montfaucon vient d'être classée parmi les monuments historiques du département.

Loterie Nationale

Le tirage de la première tranche de la Loterie Nationale 1936 aura lieu le lundi 17 février, à 21 heures, à la salle Pleyel.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 31 janvier 1936

Banqueroute. — Le tribunal condamne à 20 jours de prison le sieur Henri Plagnole, ex-restaurateur à Payrac, pour banqueroute.

Vagabonds. — Deux vagabonds comparaissent devant le tribunal. Le nommé Mohamed, sujet arabe, est condamné à 10 jours de prison et 50 francs d'amende. Le nommé Arnould Auguste est condamné à 15 jours de prison et à 5 fr. d'amende.

Vol. — Le nommé Schernitzaneur est poursuivi pour vol d'un manteau de cuir à un garagiste de Gourdon et est condamné à un mois de prison.

Pas de billet. — Pour avoir voyagé sans billet, le nommé Bourgade est condamné à 100 francs d'amende avec sursis.

Rixe. — Les nommés Caumond et Escord, de St-Aureil, se sont pris de querelle avec le nommé Lazenski qui fut frappé. Ils sont condamnés tous les deux à 25 francs d'amende avec sursis.

Deux de moins !

M. Souques, propriétaire à Dégagnac, a abattu deux renards en bordure du Frau. Les propriétaires dont les poulaillers recevaient la visite de ces indésirables n'ont pas manqué d'adresser des félicitations à M. Souques.

UN DÉMENTI FORMEL

On nous autorise à démentir la prétention suivant laquelle on peut soigner un cor au pied autrement qu'avec un corricide. Le Diable enlève les cors pour six jours, pour toujours. Mais, attention !... exigez « Le Diable », 3 fr. 95, toutes pharmacie, et Pharmacie Orliac à Cahors.

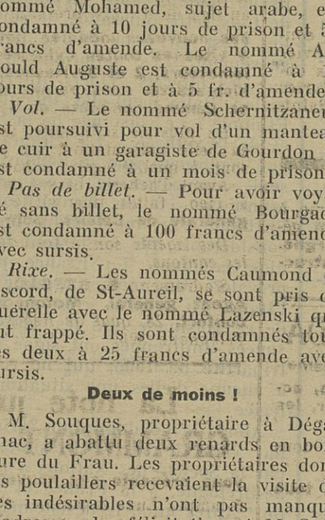

« LA DIANE DU QUERCY » A L'ETRANGER

Une Conférence de Me Calméjane-Course à Oxford

On sait que « La Diane du Quercy » qui compte dans son comité d'honneur, à la tête duquel est placé M. de Monzie, des personnalités qui sont parmi les plus en vue de la capitale, s'efforce de faire connaître le Quercy à l'étranger où elle mène une active propagande.

En cet esprit, son président-fondateur, Me Calméjane-Course, avocat à la Cour de Paris, avait été convié à faire, le 21 janvier dernier, une conférence sur le Quercy à l'Université d'Oxford.

Un auditoire de choix, composé tant de Britanniques que de nationalités les plus diverses, s'y passionna à l'évocation de nos sites et de notre histoire, et promit de venir, en son temps, en admirer les beautés.

Aussi bien, Me Calméjane-Course, qui fut l'objet là-bas d'un accueil aussi cordial qu'enthousiaste, étudie-t-il, dès maintenant dans son Association, la réception en Quercy de cette élite intellectuelle qui revêtira, dans tous les domaines, un si vif intérêt pour notre région.

Notre compatriote, au surplus, a créé à Londres une section de « La Diane « du Quercy », dirigée par un Montcuquois, M. Louis Rolland, 93, Bollo Bridge Road, Acton, Londres (Tél. Acorn : 1743) qui y déploie la plus utile et intelligente activité.

COMMISSION DEPARTEMENTALE

Elle s'est réunie le 30 janvier sous la présidence de M. Orliac, président. Etaient présents : MM. le docteur Constant, secrétaire ; Gayet, Cambornac, docteur Peindarie. — S'étaient excusés : M. le docteur Jardel et le docteur Laparra, M. le Préfet assistait à la séance.

La Commission accorde des subventions pour réparations des bâtiments communaux aux communes ci-après désignées : Laburgade, Thégra, Caniac, Issepts, Esclauzels, Lalbenque, Carennac, Goujounac, Fajoles, St-Chels, Belmont et Bagat, Tauriac, Mauroux, Boissières.

Elle donne un avis favorable au rattachement des communes de Bélaye et de Grézels au Syndicat d'électrification du plateau de Saint-Matré.

La Commission prononce les reconnaissances de chemins ruraux appartenant aux communes de Mechmont, Puy-l'Evêque, Pomarède, Labathude, Lavercantière, Dégagnac, St-Projet, Terrou, Cardaillac, Fargues-Montgesty.

Elle accorde des subventions aux communes d'Anglars-Nozac, Lanzac, St-Denis-Catus, St-Bressou, Cornac, Laval-de-Cère, Lauresses, les Junies, Ginouillac pour les aider dans les travaux de construction de chemins ruraux, de pont-bascule, abreuvoirs-lavoirs.

La Commission donne un avis favorable à diverses demandes d'admission à l'assistance aux vieillards, à l'assistance médicale gratuite, ainsi qu'à des demandes de prolongation de cure dans des sanatoria et des demandes de fourniture d'appareils orthopédiques.

Elle décide de soumettre au Syndicat des Médecins et au Syndicat des Pharmaciens le projet de règlement départemental pour l'application de l'article 19 du décret du 30 octobre 1935 concernant les assurés sociaux notoirement indigents.

Enfin elle répartit un crédit de 4.800 fr. entre les deux sociétés de Chasse et Pêche du Lot.

LA SEMAINE PROCHAINE
DEDE

Chronique des Théâtres

TOURNÉE THÉATRALE ENFANTINE

Prochainement, la troupe Pascal, spécialisée pour les représentations enfantines donnera avec l'autorisation de M. l'inspecteur d'Académie, des séances récréatives dans les principaux groupes scolaires de la ville.

Une forte remise sur les recettes sera laissée entre les mains de Mmes les directrices et de MM. les directeurs d'écoles, pour la Caisse des écoles de Cahors.

Nous ne doutons pas que le meilleur accueil ne soit réservé à M. Pascal par les maîtres et leurs enfants.

EDEN

SAMEDI, DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)
Mary GLORY, Georges RIGAUD et Germaine AUSSEY
dans une charmante opérette
Son Altesse Impériale
musique de Franz LEHAR
EN COMPLEMENT
Je suis un homme perdu
Comédie avec Jean GOBET

⁂

LA SEMAINE PROCHAINE
Le triomphe de l'esprit français l'étincelante opérette
DEDE
AVEC
Albert PREJEAN

⁂

BIENTOT
LE BOSSU

CAHORS

Pour la Voirie !

Au cours de la semaine dernière, les services de la voirie municipale ont fait procéder au nettoyage, au rechargement de quelques rues de la ville, notamment, de la rue Frédéric-Suisse.

Nul ne contestait, certes, la nécessité de la mise en bon état de cette importante artère de la ville, et on ne peut que féliciter les services de la voirie municipale dont l'activité et le dévouement sont bien appréciés.

Mais, comme le font observer les très nombreux usagers de cette voie de communication, n'y aurait-il pas à compléter son nettoyage, disons même son embellissement ?

Il y a, en effet, un pâtus qui dépare de façon choquante cette rue. C'est un tas de cailloux qui, à la saison printanière, sera recouvert de hautes herbes. Le supprimer et établir un trottoir serait tout à fait normal. L'esthétique, la propreté surtout, y gagneraient. Les passants ne seraient pas choqués par ce spectacle miteux et après tout, il suffirait de prolonger le trottoir des maisons attenantes.

Enfin, ça, c'est une question à mettre... à l'étude. Si on veut, elle sera vite résolue. Attendons.

⁂

Mais, en aménageant de façon supérieure, appréciée par tous les usagers, la rue Frédéric-Suisse, les services de la voirie municipale, auraient pu prolonger de quelques mètres les travaux de nettoyage jusqu'à la rue des Capucins, notamment !

Et pourquoi pas ? Tout de même, la rue des Capucins n'est pas une rue de moines, une rue désertée, où règnent le calme, le silence. Ah ! non !

La rue des Capucins, nul ne l'ignore à Cahors, est certainement, celle où, chaque jour, le matin, dans journée, jusqu'à la nuit passent de façon régulière, plusieurs centaines de personnes où, par moments, sont arrêtés des camions qui apportent ou emportent des quantités de gros colis.

Eh ! bien, pour tous les Cadurciens de bonne foi et — en l'espèce, ils le sont tous — ce n'est pas agréable de voir cette rue si mal entretenue. Et qu'est-ce qu'il faudrait pour la mettre... d'aplomb, pour la niveler, pour la nettoyer, quoi, presque rien.

Non, la rue des Capucins n'est pas une rue de moines. Et on le sait bien. C'est pour cela qu'elle a droit à un bon nettoyage et cela dans l'intérêt de ceux qui, pour leur travail, sont obligés de s'y rendre. Et nous sommes certains que nul ne contestera la légitimité de ces simples observations.

Nous faisons confiance, comme toujours, et avec raison, à la bonne initiative, au dévouement des services de la voirie municipale. L.B.

Examens des Bourses

Les examens pour les séries supérieures de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire supérieur auront lieu le jeudi 7 mai à Cahors. Les inscriptions seront reçues à l'Inspection académique jusqu'au 14 mars inclus.

Déchéance paternelle

Le tribunal ayant prononcé la déchéance paternelle et maternelle des époux Bourdarie, de Thédirac, leurs cinq enfants ont été conduits à Cahors et confiés à l'Assistance publique.

Cadavre découvert

Nous avons annoncé que des passants avaient trouvé sur les berges du Célé des vêtements militaires qui avaient été reconnus pour appartenir au nommé Alfred Héliès, de Bagnac, soldat au 14e d'infanterie, en permission de 36 heures.

Le corps vient d'être découvert dans le Célé. Jeudi il a été retiré des eaux. De l'enquête faite, il résulte que le jeune Héliès s'est suicidé. Mais on ignore les motifs de son acte de désespoir.

Affaire de mœurs

Mme L..., mère d'une jeune fille de 14 ans, demeurant près de Limogne, apprit que celle-ci, alors qu'elle gardait les moutons aurait été victime d'attentat à la pudeur de la part d'un berger âgé de 34 ans. Une enquête a été faite par la gendarmerie de Limogne qui a établi qu'il n'y avait pas eu violence, et que d'autre part, le berger et la bergère ne jouissent pas de la plénitude de leurs facultés mentales. Le berger n'a pas été arrêté. Ce galant généreux avait fait cadeau pour la récompenser, à la jeune fille d'un couteau et de 3 sous démonétisés.

Injures

M. Delmas, journalier à Gourdon, a porté plainte au Parquet de Cahors contre une voisine, Mme D... qui aurait tenu sur son compte des propos diffamatoires.

Une enquête a été ordonnée.

Plainte

M. Valette, propriétaire à Mézels (commune de Vayrac), avait un chien qui, le 5 janvier, disparut. Après enquête, M. Valette apprit que le chien se trouvait chez un propriétaire du Causse (commune de Bétaille), nommé Cheylat.

Il s'y rendit et, effectivement, retrouva le chien. Il a porté plainte contre Cheylat qui prétend que le chien l'a suivi chez lui.

Une enquête a été ouverte.

Hommage aux Morts

Vendredi matin, une délégation de mutilés, anciens combattants, se sont rendus au monument des Enfants de Cahors morts pour la France et ont déposé une magnifique couronne.

Cette couronne avait été envoyée par M. René Besse, ministre des Pensions, qui a tenu, comme premier geste, en prenant possession de son poste, à adresser un hommage à la mémoire de ses anciens camarades tombés au champ d'honneur.

La délégation était accompagnée par M. Thivot, chef de cabinet de M. René Besse.

M. René Besse a, également, fait déposer une couronne au monument aux morts de Cabrerets.

Association des Anciens Elèves du Lycée Gambetta

L'Assemblée Générale de l'Association Amicale des Anciens Elèves du lycée Gambetta se réunira le samedi 15 février à 18 h. 30 dans le parloir du lycée.

A 19 h. 30 aura lieu le banquet traditionnel à l'Hôtel Terminus, sous la présidence de M. Lacaze.

Cercle d'Escrime Cadurcien

Dans leur séance du 29 janvier, les membres actifs du Cercle d'Escrime Cadurcien ont procédé à l'élection du bureau pour l'année 1936, dont la composition est la suivante :

Président d'honneur : M. le Maire de Cahors ; vice-présidents d'honneur : M. le Commandant d'Armes ; M. l'Inspecteur d'académie ; président : M. Tassart ; vice-président : M. A. de Barde ; secrétaire : M. J. Farge ; trésorier : M. Lestrade ; conservateur du matériel : M. Niel ; chef de salle : M. J. Salabert.

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Henri Pérès, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, décédé à Figeac, à l'âge de 85 ans.

Le défunt qui était avocat à Figeac, mais qui plaida, souvent au tribunal de Cahors, avait continué à plaider jusqu'à l'âge de 83 ans. D'une vieillesse robuste, rien ne laissait prévoir une fin aussi rapide.

Sa mort a provoqué de vifs regrets parmi tous ses confrères et tous ceux qui le connaissaient. M. Pérès était le beau-père de M. Bonnefous, le sympathique greffier en chef du tribunal civil de Cahors.

Nous adressons à Mme Pérès, à Mme et M. Bonnefous, à la famille nos bien vives et sincères condoléances.

⁂

Mercredi ont été célébrées les obsèques de Mme veuve Marconnier, décédée à l'âge de 52 ans. L'inhumation a eu lieu à Berganty. Nous adressons à la famille nos biens vives condoléances.

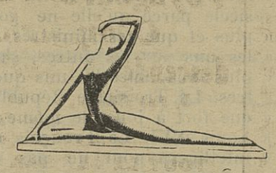

Le maquillage « INDIVIDUEL »
est à la mode. C'est toute une science basée sur des poudres et des fards subtils, nuancés, tels que ceux
d'ANTOINE
dont la variété et la finesse sont incomparables. Produits en vente chez M. POPOVITCH, 4, rue Mal-Foch, qui est à votre disposition pour vous conseiller gracieusement.

Accident

En déplaçant un tronc d'arbre, le jeune Fernand Oulières, domestique chez M. Soulié, entrepreneur, à Catus, s'est blessé avec un crochet en fer qui a pénétré dans son genou droit.

Le bœuf s'est emballé !

M. Boudy, propriétaire à Belmelles (commune de Catus), conduisait son bœuf chez le forgeron pour le faire ferrer. Soudain, le bœuf prit peur et s'emballa. M. Boudy fut renversé et piétiné. Des témoins accoururent et le relevèrent. M. Boudy a été fortement contusionné.

Refus de s'arrêter

Une auto, dépourvue de tout éclairage, était lancée à toute vitesse sur la route de Teyssieu. Les gendarmes, en tournée, firent des appels, ordonnant au chauffeur de stopper. Mais le chauffeur redoubla de vitesse.

Malheureusement pour lui, les gendarmes, après enquête, le repérèrent. C'était le nommé Marcel Roucan, électricien à Teyssieu. Procès-verbal a été dressé pour excès de vitesse, pour défaut d'éclairage, pour refus de s'arrêter.

Une VOITURE d'OCCASION
s'achète à la SUCCURSALE
CITROËN
9, Quai Eugène-Cavaignac
CAHORS
Tél. N° 162 — Cahors

LA SEMAINE PROCHAINE
DEDE

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Dimanche 19 janvier, vol en double commande de M. Ghabrière, de Fumel (1/2 heure). A volé seul en entraînement M. Langlade de Fumel (1/2 heure). En outre, le chef pilote Dubosc a donné plusieurs baptêmes de l'air.

Dimanche 26 janvier, et jours suivants, ont volé en double commande : M. Chabrière, de Fumel (1/2 h.) ; M. Barthélémy, de Cahors (1 h.) ; M. Fayde de Montauban (1 h. 1/2) ; 2 futurs pilotes Cadurciens, 1/4 d'heure chacun.

Ont volé seuls en entraînement : M. Langlade, à Fumel, (1/2 h.) ; Lieutenant Nolevade (1 h.) ; M. René Barreau (1/2 heure).

Le Chef pilote Dubosc est parti à Agen et doit convoyer à Cahors aujourd'hui ou demain, un Farman rapide à ailes surbaissées.

Sur le terrain est venu se poser un Morane 230 d'acrobaties, appareil qui sert à la publicité d'une firme d'apéritifs ; il doit revenir dans quelques jours à Cahors pour faire des démonstrations et des baptêmes de l'air.

Le voyage en Afrique du Dr de Nazaris, se poursuit régulièrement, et son retour aura lieu dans le courant de la semaine prochaine.

Bal tricolore

Toute le monde en parle et ce sera certainement le mieux réussi de la saison cadurcienne.

Samedi 8 février prochain, dans les salons de la Préfecture, aux sons d'un entraînant orchestre, se déroulera l'élégante soirée dansante, organisée par l'Association des Officiers de réserve du Lot.

Le Bal Tricolore, puisqu'il faut l'appeler par son nom, sera suivi d'un gracieux cotillon, une fête à la Malmaison, qui sera particulièrement original.

La tenue militaire est recommandée aux officiers de réserve.

Aucune couleur n'est imposée aux toilettes des dames et jeunes filles. Seule, une cocarde tricolore, vendue au profit de la caisse de secours, sera obligatoire.

Les dernières cartes s'enlèvent très rapidement. On en trouve encore chez Mme Barreau, Café de la Promenade ; M. Monjouals, Banque Industrielle ; M. Latouille, négociant, boulevard Gambetta, et M. Bergon, imprimeur.

Aux anciens de la classe 13

Nous rappelons aux anciens de la classe 13 que la réunion aura lieu samedi 2 février, à 20 h. 30 au Café de Bordeaux. Présence indispensable.

Organisation du banquet.

Classes 1907-1908-1909

Réunion des camarades intéressés samedi 1er février, à 21 h., Café de la Promenade pour l'organisation du banquet annuel.

Classes 1916-1917

Une réunion pour fixer l'heure et la date du banquet aura lieu jeudi prochain, à 8 h. 1/2 au Café de la Promenade.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 2 février 1936 par la

Pharmacie GAYET
rue Clemenceau

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Section Rugby

Championnat des Pyrénées

Avenir Valencien I, champion de France 1935, contre **Aviron Cadurcien.**

C'est demain, dimanche, qu'aura lieu au Stade Lucien-Desprats, la rencontre tant attendue du public Cadurcien.

La redoutable équipe de l'Avenir Valencien se déplacera, au grand complet. Cette belle phalange groupe dans ses rangs plusieurs internationaux et sélectionnés : c'est, à l'heure actuelle, une des meilleures formations du Comité des Pyrénées, et elle aurait une bonne place dans la division d'excellence, puisque, en match amical, elle battit le T.O.E.C. par 14 points.

L'Avenir Valencien pratique un beau rugby, un jeu clair et précis, capable d'enthousiasmer la foule des grands jours, qui se pressera demain autour des barrières du Stade Lucien-Desprats.

Nous espérons que le public Cadurcien réservera à ce brelan d'as un accueil digne de notre chère cité.

L'Aviron, alignera une équipe capable de résister aux terribles Valenciens. Tous au Stade Lucien-Desprats et le public ne sera pas déçu.

P.-S. — Les membres de la Section rugby sont informés que la carte du 1er semestre 1936 sera exigée à l'entrée.

Association

Championnat de l'U.R.H.A.

C.A. Tulliste (1)
contre *Jeunes Cadourques* (1)

Demain, dimanche, les Jeunes Cadourques recevront sur leur terrain de Cabessut, l'excellente équipe première du C.A. Tulliste. Ce match, comptant pour le championnat de l'U.R.H.A., doit, comme chaque année, amener à St-Ambroise, un nombreux public.

Les visiteurs arrivent précédés d'une réputation justement méritée. Tulle possède une équipe homogène, où brille surtout une ligne d'avants, bien entraînée, scientifique, rapide. Classés en tête du championnat de la Haute-Auvergne, les Tullistes voudront dimanche augmenter leur avance et ajouter de nouveaux lauriers à leur beau palmarès : une nouvelle victoire les consacrerait premiers de leur poule.

Mais les Jeunes Cadourques (qui, vraiment n'ont pas eu de chance en championnat du Lot) feront leur possible pour leur arracher cette place : vainqueurs du C.A. Tulliste, ils seraient qualifiés pour la demi-finale, et prendraient la première place.

Ce match comptera parmi les plus beaux de la saison. Arbitre, M. Brunet de Prayssac. Coup d'envoi à 14 h. 30.

⁂

Pendant que l'équipe première recevra le C.A Tulliste, l'équipe réserve se rendra à Lalbenque pour y rencontrer l'équipe locale en match amical.

Ce chef-cuisinier ne pouvait plus travailler

Il était criblé de rhumatismes

« De mon métier, écrit M. L.... à A... (Eure), je suis chef-cuisinier. Depuis quatre ans j'étais pris de douleurs dans les reins, les jointures d'épaules et les doigts. J'étais arrivé à ne plus pouvoir tenir un couteau ni me peigner, ni me raser. Depuis deux ans, je me suis mis à prendre régulièrement ma « petite dose » de Sels Kruschen. En persévérant dans ce simple traitement, je suis redevenu comme par le passé et j'ai repris mes dures occupations de cuisinier. Je fais fréquemment dix-huit et vingt heures sans arrêt et, grâce aux Sels Kruschen, je ne m'en trouve aucunement éprouvé. » (Lettre n° 2.649).

Lorsque nous n'éliminons plus suffisamment, les poisons du sang s'accumulent dans l'organisme. L'acide urique, en particulier, au lieu d'être évacué par les reins, se transforme en cristaux tranchants qui se logent dans les articulations et les muscles, le long des nerfs. Les rhumatismes surviennent alors, avec leurs souffrances infernales !

Heureusement, la « petite dose quotidienne » de Kruschen intervient efficacement. Kruschen dissout l'acide urique en une solution inoffensive, que les reins éliminent sans difficulté et, tandis que toute douleur disparaît, vous retrouvez un sang pur et fort, une nouvelle souplesse, une nouvelle énergie.

Sels Kruschen, toutes pharmacies, 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

A BRETENOUX.

Football. — Championnat du Lot (1re série) : Club Athlétique Biarnais (1) contre Union Sportive d'Autoire (1). — Pour la quatrième fois, ces deux équipes se rencontreront.

Le terrain de Montpatou verra l'exploit de ses deux équipes, et sans nul doute, si le temps est beau, le record de la recette sera battu.

Ce match attirera la foule biarnaise et les supporters d'Autoire viendront nombreux encourager leur équipe.

Biars, vainqueur par trois fois, par 2 à 1, 2 à 0 et 2 à 0, part favori ; ses joueurs possèdent un excellent moral et l'esprit de club sera un gros atout pour les Biarnais.

Ce match s'annonce ardent, passionné, la lutte que se livreront ces deux équipes sera de toute beauté.

Sportivement, Biars doit vaincre. Les chinoiseries ont assez duré ; Biars possède un excellent terrain ; que ce club confirme sa classe en imposant sa nette supériorité aux poulains de Vieillecazes.

Coup d'envoi à 14 h. 30 précises.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 25 janvier au 1er février 1936

Naissance

Labraude Jeannine, rue Wilson.

Publications de Mariages

Pégourié Fernand, Négociant à Cahors, et Burc Jeanne, s. p., à Puy-l'Evêque (Lot).

Vialard André, Maître d'Hôtel à Alger (Algérie), et Gibert Marie, s. p., à Cahors.

Delrieu Fernand, Camionneur à Cahors, et Amouroux Denise, s. p., à Cahors.

Nègre Louis, Conducteur d'autos, à Cahors, et Dubraud Eva, s.p., à Cahors.

Lasfargues René, Conducteur d'autos, à Cahors, et Vignes Marie-Louise, s. p., à Cahors.

Fournié Jean, jardinier, à Cahors, et Barrières Paule, s. p., à Cahors.

Hugon Georges, ouvrier cirier, à Cahors, et Roubert Germaine, s. p., à Cahors.

Décès

Vve Pezet Marie-Rose, s. p., 73 ans, rue Joffre, 1.

Graniou Louis, ancien voiturier, 69 ans, rue Wilson.

Boussignac Pierre, cult., 65 ans, rue Wilson.

Tournié Marie, Vve Marconnié, s. p., 55 ans, Bd Gambetta, 21.

Buisson Joséphine, s. p., 90 ans, Cours de la Chartreuse.

Delage Paul, s. p., 75 ans, rue Wilson.

Arrondissement de Cahors

Belfort-du-Quercy

Chemins ruraux. — M. René Besse, ministre des pensions, a reçu de son collègue, le ministre de l'agriculture, la lettre suivante :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Belfort-du-Quercy en vue de l'exécution d'un projet de chemin rural de St-Geniès-de-Raussas.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 36 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 26.820 francs.

« Veuillez agréer, etc..., — *Signé :* Paul THELLIER. »

En même temps, par une autre lettre du même jour, le ministre de l'Agriculture faisait savoir à M. Besse qu'il accordait dans les mêmes conditions une subvention de 5.580 francs pour le chemin rural projeté de Loubéjac.

Limogne

Un revenant. — Depuis deux ans, il n'avait pas fait parler de lui. Mais de nouveau, il fait les frais de la conversation. Son nom est sur toutes les bouches. Les uns parlent de le brûler sur la place publique, d'autres de le pendre haut et court, à sa prochaine apparition. Les musiciens de « La Fraternelle », chargés de répandre la bonne humeur dans la cité, ont proposé une solution acceptable pour tous. Aussi ont-ils décidé d'aller prendre à domicile l'avis de tous les habitants. Nul doute qu'ils seront reçus avec enthousiasme.

Nous pouvons donc annoncer, dès aujourd'hui, que de grandes fêtes, de jour et de nuit, seront organisées les 23 et 25 février, lors des prochaines apparitions de ce revenant débonnaire. Pour rassurer les plus craintifs, nous pouvons préciser que Carnaval sera suivi de près par de nombreux volontaires préposés à sa garde. Ce sera vraiment un brillant cortège qui accompagnera Carnaval dans son tour de ville. Toute la population de Limogne et des environs ne manquera pas de venir lui rendre hommage. Une tenue décente sera de rigueur, ce qui n'exclura ni l'entrain, ni la bonne humeur, ni la gaieté.

Concots

Carnet blanc. — Encore un, le 3e de cette année à Concots. Nous avons le plaisir d'annoncer pour le 8 février la célébration du mariage de M. Sylvain Conté, boulanger à Saint-Martin-Labouval, avec la mignonne Mlle Maria Faurie de Concots.

Les deux familles ont fait un échange : Mlle Conté est entrée pour bru chez M. Faurie à Concots et celui-ci donne sa plus jeune fille pour faire remploi dans la famille Conté à Saint-Martin.

Nos félicitations et nos vœux

Cambayrac

Abreuvoir-lavoir. — M. René Besse, ministre des Pensions, a reçu de M. le Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Cambayrac en vue de l'exécution d'un projet d'abreuvoir-lavoir de Pouspinier.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 1/3 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 2.333 francs.

« Veuillez agréer, etc... — *Signé :* Paul THELLIER. »

Puy-l'Evêque

Un beau geste. — La Société de Secours mutuels vient d'avoir l'agréable surprise de recevoir un superbe caparaçon ainsi qu'un camaillon pour envelopper le cheval qui traîne le char mortuaire.

De tout cœur les membres mutualistes remercient sincèrement le généreux donateur qui désire garder l'anonymat (Communiqué).

Démographie. — En 1935, il a été enregistré à l'état civil de la commune de Puy-l'Evêque, 22 naissances, 7 mariages, 46 décès.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire* — *Téléphone* ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Arrondissement de Figeac

Figeac

Etat civil du 17 au 31. — Naissance : Beulaguet Paulette-Jeanine-Marie. — Mariage : Roudayre Abel à Mir Marie-Louise. — Décès: Sastin Naï, veuve Lafeuille, 75 ans ; Estival Félanie-Rosalie, veuve Dusser, 80 ans ; Rigaut Yvette, 17 mois ; Hirondelle Eugène, 69 ans; Lagarroque Gabriel-Emile, 48 ans ; Fau Julien, 75 ans ; Couybes Edouard, 83 ans ; Lasfargues Antoinette, épouse Galtié, 33 ans; Pères Marie-Auguste-Henry, 85 ans.

Services des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Moles, rue Séguier.

A la gare. — En montant dans un wagon, en gare de Figeac, M. Allard Louis, chef de train, demeurant à Brive, a heurté violemment du genou gauche contre le piton de fermeture et s'est très fortement contusionné. De peu de gravité, cette blessure oblige pourtant l'employé à observer le repos pendant quelques jours.

Bretenoux

Football. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Cajarc

Obsèques. — Vendredi ont eu lieu les obsèques de M. Dardé, propriétaire à Cajarc, décédé à Toulouse, chez son fils aîné, boulanger. Une foule nombreuse suivait son cercueil. Nos condoléances à toute la famille.

— C'est avec peine que nous avons appris la mort de Mme veuve Bondon, banquier à Cajarc, belle-mère de M. Bramel, banquier et tante de M. Vinel, sous-directeur de la Société générale. Nos sincères condoléances aux familles Bramel et Vinel si cruellement éprouvées.

St-Simon

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Régina Roques, avec M. Ernest Pechmalbec, de Sonac.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foire. — Cours moyens pratiqués à la foire du 29 janvier 1936 : bœufs de boucherie, 120 à 140 fr. ; bœufs de travail et d'élevage, 110 à 130 fr., les 50 kilos ; moutons de boucherie, 3 à 3 fr. 50 ; agneaux de boucherie, 4,50 à 5 fr., le kilo ; porcs de charcuterie, 190 à 210 fr., les 50 kilos ; porcelets, 90 à 120 pièce, selon qualité et grosseur ; poulets de grain, 3 à 3 fr. 75 ; poules, canards, dindes, 3 à 3 fr. 25 ; pintades, 3 à 4 fr. ; lapins domestiques, 2 à 2 fr. 50 ; truffes, 30 à 32 fr. ; oies grasses, 4 fr. ; foie d'oie, 20 à 25 fr., le tout le 1/2 kilo ; œufs 3 fr. la douzaine; noix, 70 à 80 fr. le sac de 90 litres ; avoines, 20 à 22 fr. le sac de 80 litres; maïs, 17 à 19 francs; pommes de terre, 8 à 9 francs, le quarteron de 30 litres.

Prochaine foire le 28 février.

Les épaves de la rue. — Objets trouvés : Un cache-nez, par M. Pugnet Jacques à Fontneuve ; une alliance en or, par Mlles Jauvion et Montsarrat; un portefeuille contenant divers papiers d'identité, par M. Salvat, bottier, boulevard Mainiol ; un billet de banque, par Mme veuve Cassagne, rue Danglars ; un portemonnaie contenant divers articles, dont une clé, par Mme Fauge, rue de l'Hôtel-de-Ville ; une liasse de papiers portant des notes relatives à une audience correctionnelle, par M. Isidore avenue Gambetta ; une montre, par M. Simon, aubergiste.

Objets perdus : Un stylo, par M. Mounié Marcel à Léobard ; un fichu, par Mme Planche à Maillol ; une montre acier, chaine or, par M. Delsol Jean, à Carlux (forte récompense promise) ; un portefeuille contenant divers papiers d'étranger, par Alméida Auguste, restaurant Chaumet.

Alvignac

Démographie. — Il a été enregistré en 1935, 5 naissances, 4 mariages, 7 décès.

Salviac

Accident de bicyclette. — M. Lucien Alagnoux, l'estimé facteur auxiliaire permanent qui effectuait sa tournée habituelle à Léobard à bicyclette, a fait une chute malencontreuse à la suite d'un dérapage à la hauteur de la maison Fresquet à l'abbaye, en face le vieux Pont du Céou, et s'est blessé à la jambe droite. M. le Docteur Cambornac a constaté une entorse du cou de pied avec décollement de la malléole externe et a prescrit quinze jours de repos. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Les travaux de l'abattoir. — Si nous sommes bien renseignés, nous croyons savoir que des travaux importants seront exécutés dans le courant de cette année à l'abattoir municipal.

Nous voulons espérer que cet établissement sera modernisé et rendu conforme aux prescriptions de l'hygiène. Il y va de l'intérêt de notre cité.

Nous aurons sur peu l'occasion de revenir sur cette importante question.

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie a éclaté dans l'immeuble de M. Rouby, propriétaire à Bertranjoly (commune de Salviac). Grâce au concours des voisins, le feu a été rapidement éteint. Les dégâts sont peu importants et couverts par une assurance.

Dégagnac

Vol. — M. Valente Geno et son frère René, terrassiers, avaient laissé pendant leur travail leurs vélos derrière la maison Veysous.

Quand le soir, ils reprirent leurs vélos, ils constatèrent que les lanternes avaient disparu. Plainte a été portée à la gendarmerie.

Léobard

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. François Taillade, propriétaire à l'Abbaye (commune de Léobard), décédé à l'âge de 72 ans. Il était le père de M. Taillade, conseiller municipal, adjoint au maire de Léobard auquel nous adressons ainsi qu'à la famille nos sincères condoléances.

RENSEIGNEMENTS

Chemins de fer du P.-O.-MIDI

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

Voici le programme des séances de démonstrations de taille des arbres fruitiers organisées par les Compagnies des Chemins de Fer du P.-O.-Midi, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et la Direction des Services Agricoles et la chaire régionale d'Horticulture. (Moniteur : M. Baquié).

Le 11 février, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h., à Tour-de-Faure, chez M. Lagarrigue.

Le 12 février, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h., à Duravel, chez M. Froment.

Le 13 février, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h., à Prayssac, chez M. Frayssé.

Le 14 février, de 9 h. à 12 h., à Bégous, près de Cahors, chez M. Souleillou.

Le 15 février, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h., à Montet-et-Bouxal, chez M. Estival, aux Vitarelles.

Art funéraire

Julien THÉRON

79, Bd Gambetta, CAHORS

Téléphone : 248

Le plus grand choix de couronnes

Dernière heure

A LA CHAMBRE

Le vote de confiance

La conclusion des interpellations sur la politique générale du Gouvernement a eu lieu vendredi soir. Répondant aux interpellateurs, M. Albert Sarraut a défendu la composition de son ministère et a déclaré que le Gouvernement effectuera les élections avec la plus grande loyauté.

M. Perfetti dépose l'ordre du jour suivant qui est accepté par le Gouvernement : « La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement, confiante en lui et repoussant toute addition passe à l'ordre du jour. »

Le Président du Conseil pose la question de confiance. Cet ordre du jour est adopté par 361 voix contre 165.

DÉPÊCHES

A la Faculté de droit de Paris

Le cours de M. Jèze devait reprendre, ce matin, à 11 heures. Mais le doyen avait décidé de le faire commencer à 8 h. 40.

Aussi, de nombreux étudiants attendaient, avec impatience l'heure fixée.

La Faculté de Droit était entourée par des forces imposantes de police.

Le professeur Jèze arriva peu après et monta dans sa chaire, devant l'amphithéâtre bondé et au milieu du bruit.

Mais bientôt, des cris « Jèze, démission » retentirent et des bombes fumigènes furent lancées rendant intenable la présence dans la salle.

M. Jèze se leva alors, et partit par une porte dérobée.

Un étudiant, délégué du Conseil de discipline avertit ses camarades que le cours n'aurait pas lieu et qu'ils pouvaient se disperser en silence.

La neige au Japon

Dans la province de Foekei (Japon) une masse de neige s'est abattue sur un train, trois wagons furent renversés. Sous la neige on a découvert 50 cadavres.

Un coup de grisou

Dans la province de Bihar (Indes Anglaises), un coup de grisou s'est produit dans une mine et on craint que 200 mineurs soient morts.

200 indigènes formant l'équipe de secours sont descendus à leur tour, mais ils ont été cernés par le feu.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Camille DOLADILLE, Directeur départemental des Postes et des Télégraphes, en retraite, à Limoges ; Madame Camille DOLADILLE ; Monsieur Léon DOLADILLE, Pharmacien ; Monsieur Camille DOLADILLE, Etudiant en médecine ;

Les familles DOLADILLE, SOUCHON, CHAPELOT et PRADIÉ ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame DOLADILLE

née SOUCHON

leur mère, belle-mère, grand'mère, cousine, décédée à Limoges, le 30 janvier 1936 et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le lundi 3 février 1936 à 9 heures 1/4 en l'Eglise Saint-Barthélémy.

Réunion à la gare.

NOMINATION

M. Raoul **SABATIER,** chalet Basque, à Cabessut, vient d'être nommé agent général de l'**Epargne Nationale. Epargne. Ouvertures de crédits pour constructions. Prêts hypothécaires,** etc.

ALIMENTATION SARDA

LUNDI, SARDA mettra en réclame

500 boîtes petits pois, mi-fins, accommodés, valeur 2,75 à profiter, les 3 boîtes, 5 fr. 50.

500 seaux, 1 kgr. marmelade, tous fruits, 3 fr. 50 le seau.

500 seaux, 1 kgr. confiture, tous fruits, 4 fr. 50 le seau.

Beurre d'Isigny surfin, la 1/2 livre, 4 fr. 75.

ALIMENTATION SARDA aux HALLES

A VENDRE

Vigne en plein rapport

arbres fruitiers

Englandière, bord du Lot

S'adresser, 10, rue de la Barre, CAHORS

ETUDE

DE

Maître Robert SÉGUY

Licencié en droit

Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

EXTRAIT

D'un exploit du ministère de Maître BOYER, huissier à Cahors, en date du trente janvier mil neuf cent trente-six, enregistré, il appert que Madame VIELMON Marie-Antoinette, prénommée en famille Adrienne, épouse de Monsieur Gabriel-Marius ROZIÈRES, avec lequel elle demeure à Lherm, où il est boulanger, a formé contre Monsieur ROZIÈRES, son mari, une demande en séparation de biens ; et que Maître SÉGUY a été constitué pour elle sur ladite demande.

Cahors, le 31 janvier 1936.

Pour extrait :
BOYER.

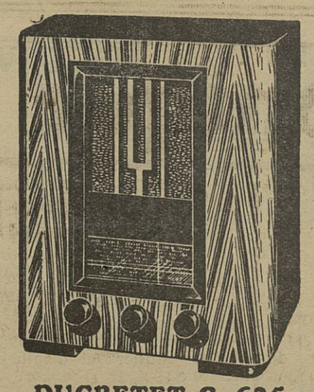

DUCRETET-C 625

Super-Haute-Fidélité

1.650 fr.

STATION SERVICE RADIO

A. MANDON

17, Rue Maréchal-Foch, 17

CAHORS

Tél. 225 ▼ **Tél. 225**

Agence exclusive :

DUCRETET-THOMSON

Dépannage Récepteurs toutes Marques

A partir du 1er février les réparations et dépannages seront effectués dans nos ateliers, par un ingénieur spécialiste Radio-électricien.

UN JARDIN CHIC

ne coûte pas plus cher qu'un

JARDIN QUELCONQUE

C'est ce que vous offrent

Les Etablissements TARDIEU

qui se sont attaché un

ARCHITECTE-PAYSAGISTE diplômé qui vous aidera à créer le jardin de vos rêves

VIE — INCENDIE — ACCIDENTS

groupe de Compagnies Mutuelles

« Le Conservateur »

Origine du Groupe : 1844

Pour 2 fr par jour :

1 poste T.S.F. et Assurance

Agent général : **G.-Marcel CALMON**

5, rue Brives, à CAHORS

Un charentais supérieur classique ou fourré

Marque SEME

s'achète à la

Maison de la Pantoufle

5, rue St-James, CAHORS

GARAGE DU NORD

AGENCE DES

Automobiles Industriels LATIL

Essences, Huiles, Pneus, Accessoires

Atelier de mécanique générale

Réparation et remise à neuf de tous Moteurs Diesel ou autres et des voitures de toutes marques

RÉALÉSAGE, RECTIFICATION

FRAISAGE, TOUR, FORGE, AJUSTAGE

SOUDURE AUTOGÈNE

ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE

Tous travaux soigneusement exécutés par

P. ALIBERT, Mécanicien Spécialiste

63, Boulevard Gambetta

CAHORS. Tél. 81

Chasse Pêche Coutellerie

Grand choix d'articles de pêche

Sécateurs, greffoirs. Couteaux de poche et de table. Ciseaux. Rasoirs, tondeuses Pièges

N. BESSON, *CAHORS, Tél.* 335

MARCONI

LE FIDÈLE REFLET DES ONDES

MARCONI. 20 . . .	1.200
MARCONI. Tous courants.	1.250
MARCONI. Tous courants.	1.325
MARCONI. Six . . .	1.750
MARCONI. Toutes ondes	1.825
MARCONI. Toutes ondes	2.250
MARCONI. Huit. . .	2.450
MARCONI. Combiné.	3.250

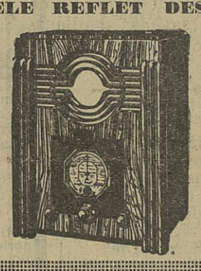

Le seul atelier de la Région, organisé pour le dépannage immédiat de toutes marques.

Le seul qui peut garantir ses installations

Ventes au comptant et à 3-6 et 12 mois de crédit.

P. FRANCÈS

36, Boulev. Gambetta

P. FRANCÈS

Téléphone 64

Motobécane

La Maison de confiance, fabricant tous ses moteurs avec garantie d'un an au lieu de 6 mois, présente actuellement

ses nouveaux modèles motos, 2, 3 et 4 vitesses toutes cylindrées, ses vélomoteurs, 2 et 3 vitesses, départ par kich-starter sans permis de conduire, sa gamme complète de vélos.

En plus de sa qualité, sa garantie et sa belle présentation, ses prix uniques sont, à qualité égale, imbattables.

Avant d'acheter, ce qui ne vous engage à rien, faites une visite à l'**Agence générale de Cahors, pour le Lot.**

Des agents sont demandés dans tous les cantons.

S'adresser : **E. BESSAC, mécanicien, Agent général, Motobécane, Moto-confort,** 28, *quai de Regourd à Cahors. Téléphone* 396.

La note juste GRAMMONT T.S.F.

vous présente ses nouveaux modèles

5 lampes Luxe 3 gammes d'ondes **1.480**
6 lampes Luxe 3 gammes d'ondes **1.550**
7 lampes Luxe 4 gammes d'ondes **1.750**

Appareils non suivis, stock limité :

5 lampes, 3 gammes d'ondes ... **1.000**
5 lampes, 2 gammes d'ondes ... **800**
7 lampes, 3 gammes d'ondes ... **1.250**

Avec une garantie d'un an tenue à Cahors

R. LASBOUYGUES, 87, Bd Gambetta

Quincaillerie LANDREVIE

Sous-Agents demandés pour le département

ON DEMANDE

Jeune ouvrier cordonnier

très sérieux, pour réparations et commerce de chaussures

S'adresser: CHABERT, greffier à Salviac qui transmettra

A VENDRE

5 CV PEUGEOT

conduite intérieure, excellent état

S'adresser : 5, rue Frédéric-Suisse

A VENDRE

Une pièce de terre

et pré

à Alchaï, commune de Larroque-des-Arcs

S'adresser au Bureau du Journal

ACTUELLEMENT

chez Jean ICHES

11, rue E.-Zola, CAHORS. Tél. 221

ou au Marché tous les samedis

Azalées, de 15 à 18 francs
Cyclamens, de 5 à 12 francs
Cinéraires, de 5 à 7 francs
Jacinthes, 3 fr. 50 à 4 francs...

Plantes vertes à partir de 4 francs

FLEURS de NICE, ARBRES FRUITIERS

Chez Marmiesse

1, *place Saint-James*

GRAND RABAIS

Electriciens, voyez nos prix pour toutes fournitures électriques

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale, CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

Automobiles Matford et Fiat

Agent Concessionnaire

PRADIÉ, 18, *Boul. Gambetta*

TRÈS BONNES OCCASIONS

R. Chauvigné

Salubrité — Engrais

Vidanges de toutes fosses prix sans concurrence

Agent général, **pour le le département du Lot, des Ets H. CHAIGNEAU**

ENGRAIS ANIMALISÉS et guano de poissons

Tous renseignements : *S'adresser,* 37, *rue du Rempart (La Barre). Tél.* 260.

Maximum de Récoltes dans vos Jardins et Cultures en lisant **L'Almanach du Jardinier** Envoyé à tous *gratis* et *franco* avec sa *prime gratuite* de *graines* d'Hélianthus Red Star, splendides fleurs pour bouquets, coloris brillants et inédits. Julien, Graines, 103, Bd Magenta, PARIS.

Quand l'intestin va, tout va !

« Un bon intestin » voilà, chacun le sait, la condition première d'une bonne santé et d'un bon moral ; tous ceux qui souffrent de migraines, de lourdeurs, de vertiges, de maux de foie, d'estomac ou de reins, de maladies de la peau, de points de côté, tous les hypocondriaques, les nerveux, les pessimistes, tous ceux dont l'humeur difficile fait le supplice de leur entourage, sont neuf fois sur 10 des constipés, des malheureux (ou malheureuses) dont l'intestin paresseux n'élimine plus régulièrement les dangereux sous-produits de la digestion, et que menacent l'appendicite, l'entérite, la péritonite, l'anémie, la neurasthénie !

Ils ont beau se purger, quel bien voulez-vous qu'ils obtiennent de ce moyen brutal qui, pour un soulagement momentané, ne contribue qu'à fatiguer davantage encore leur intestin et le rendre plus apathique que jamais.

Ce qu'il leur faut, c'est une véritable cure de rééducation de leur système digestif, un traitement qui réveille doucement leurs réflexes et leurs sécrétions intestinales ; ce qu'il leur faut c'est en un mot une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, parce que ce merveilleux remède à base de sucs de plantes des Alpes contient la totalité des principes naturels désinfectants et tonifiants vivants nécessaires à cette résurrection du système digestif.

Dès le troisième flacon, le miracle est opéré, les malaises ont disparu, avec l'appétit solide et le sommeil léger reviennent la joie de vivre, la gaieté et la bonne humeur. Tout va bien !

Des preuves ? Nous pourrions vous en donner des milliers et d'authentiques ; en voici une :

2 Novembre 1935.

Depuis 2 ans je souffrais continuellement de constipation, de toutes sortes de malaises. J'avais des bouffées de chaleur, j'étais très anémiée et il m'était venu aux jambes de l'eczéma.

Je me suis décidée à suivre le traitement des Chartreux de Durbon et après une cure complète j'ai été guérie. Je vous autorise à publier ma lettre qui peut servir à rendre la santé à des personnes désespérées.

Mme DUMARAIS, 12, Rue Fernelle, à Paris IVe.

Tisane, le flacon . 14.80
Baume, le pot . . 8.95
Pilules, l'étui . . 8.50
Dans les Pharmacies.

Renseignements et attestations : Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

les Vers des enfants

Si votre enfant souffre, pensez aux vers. Les vers lui font perdre ses belles couleurs, l'appétit et le sommeil. Débarrassez-le vivement et nettoyez son organisme avec une cure de trois jours de bon Vermifuge Lune. La formule du bon Vermifuge Lune est unique. Aucun produit ne peut le remplacer car il chasse tous les vers même microscopiques. Le Vermifuge Lune est vendu chez votre pharmacien sous deux formes : en poudre sans goût pour une cure complète 6 fr. ; en sirop dépuratif et antiglaireux pour deux cures complètes, 10 fr. Employez, vous aussi, le bon Vermifuge Lune et vous comprendrez le triomphe de ce remède dont parlent avec éloges toutes les mères de famille.

8101

Avec je sais tout Vous saurez tout

Je sais tout

Vous ne trouverez nulle part ailleurs un sommaire comparable à celui du N° 1er février

• Désormais, on pourra s'évader des sous-marins coulés... Plus besoin de pétrole, nous pouvons tirer directement toute notre essence de notre charbon... On opère les tumeurs du cerveau aussi facilement que l'appendicite... et 15 autres articles révélant tout ce qu'il y a de nouveau dans le monde. 150 illustrations, 8.000 lignes de texte. Le numéro : 3 fr. 50.

3f,50

Lisez Chaque Mercredi

Vendémiaire

Le Plus Indépendant
Le Plus Complet
Le Plus Vivant
des Grands Hebdomadaires

Ses 2 Pages d'Echos
Ses Romans — Ses Nouvelles
Ses Dessins

Le Forum des Anciens Combattants
L'Armée — L'aviation — La Marine
La France Extérieure
La Page des Jeunes
Fémina — La Vie Parisienne

Le Palais — l'Astrologie

Théâtre — Cinéma — Musique
Sciences — Tourisme — etc.

Lisez :

Vendémiaire

14 ou 16 Pages — Grand Format
Le N° **0,75**. Abon. un an **25** Frs

(Supplément aux *Lectures pour Tous* de février 1936)

UN BEAU SOMMAIRE

Un article sur la guerre secrète, plein de faits extraordinaires, un article dramatique sur les reporters de guerre, un article sur Masaryk et Benès, tous les trois de la plus brûlante actualité, un article de Jacqueline sur les grands couturiers, un reportage de H. de Peslouan sur les coulisses du théâtre radiophonique, tels sont les passionnantes lectures que vous apporteront le numéro de février des *Lectures pour Tous*, un roman complet, une pièce policière, des fantaisies par le texte et par l'image, les nouveautés cinématographiques, etc., etc...

Règlement du prix d'acquisition des fonds de commerce

Le *Journal Officiel* du 11 janvier 1936 promulgue une loi en date du 9 janvier, qui a pour objet de modifier les articles 2, 3 et 9 de la loi du 29 juin 1935.

En fait, elle en augmente considérablement la portée, puisqu'elle en étend les bénéfices non seulement à tout débiteur du prix de vente, actuellement propriétaire du fonds, *mais encore à ceux qui l'ont déjà cédé* et à tout débiteur du prix d'achat de parts sociales de sociétés en nom collectif ou à responsabilité limitée ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce, à la condition d'être encore débiteur de tout ou partie du prix des dits fonds ou des parts sociales par eux acquis puis cédés.

Par ailleurs la nouvelle loi reporte au premier février 1936 le délai qui était primitivement fixé au 29 novembre 1935, pour l'introduction de la demande de délais pour le paiement du prix.

D'autre part, l'article 9 de la précédente loi, relatif à la demande en révision du prix pour lésion, est modifié d'une façon très sensible. Cette modification est en réalité une interprétation... conforme à celle que nous avons donnée dans notre commentaire (1). Il est précisé en effet que la demande en revision devra être portée devant le Tribunal de commerce lui-même et non devant le Président du Tribunal, et enfin que la décision qui sera ainsi prise sera susceptible des voies de recours ordinaires.

Là, encore, le délai pour introduire la demande, qui expirait précédemment le premier janvier 1936, est reporté au premier mars 1936.

Donc, qu'il s'agisse de demande de délais pour paiement du prix, ou de révision du prix du fonds pour lésion de plus de 33 %, les intéressés qui ont laissé passer les délais sans faire leur demande, sont relevés de leur forclusion et peuvent, *ainsi que les nouveaux bénéficiaires de la loi*, introduire leur demande : dans le premier cas avant le premier février 1936, dans le second cas avant le premier mars 1936.

Hélas, cette nouvelle loi est incomplète et d'une interprétation difficile, nous restons persuadé qu'une autre loi sera votée sous peu. Le projet en est d'ailleurs déjà déposé.

Henri ALEMANT
Greffier en chef près le Tribunal civil et de commerce de Mantes-Gassicourt.

(1) Ce commentaire, honoré d'une lettre-préface de M. Pernot, député, ancien Ministre de la Justice, et l'additif que vient de faire paraitre M. Alemant, sont édités par la librairie de l'Ordre des Avocats et de la Cour d'Appel, 13, rue Soufflot, à Paris, et vendus, dans toutes les librairies, chez l'éditeur et aux dépôts des Messageries Hachette — le commentaire au prix de 6 francs, l'additif à celui de 2 francs — joindre 1 franc en plus pour frais d'envoi.

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ
37, rue Marbeuf. Paris
Abonnement 50 fr. par an ; le N° 5 fr.
Numéro spécimen gratuit antérieur sur demande

Sommaire du N° 151, février 1936

Après deux magnifiques numéros sur « l'Aviation impériale française » (décembre), et « Le Tricentaire des Antilles » (janvier), voici avec février un voyage dans toutes les parties du globe, avec toutes les grandes actualités du mois (cent photos et cartes).

Le deuil de l'Empire britannique : Georges V et Edouard VIII. — Le message de la France aux Antilles, par Albert Sarraut, avec les premières photographies de la Croisière. — Croisière violette à Dakar. Vingt Evêques et un Cardinal, par L. de la Pérouse. — La naissance de l'héritier d'Annam. — Dans le Pacifique : Une croisière à Tahïti. — Les grands animaux sauvages de l'Afrique, leur habitat, par le Commandant Augiéras. — Souvenirs d'Ethiopie d'un témoin : ce que l'on n'a pas encore osé écrire, par Octave Homberg. — Lueurs nouvelles sur les origines de la civilisation indochinoise, par O. Jansé. — Dans le bassin oriental de la Méditerranée : Syrie, Liban en 1936 (synthèse magistrale), par Maurice Bérard. — En hommage au génie colonisateur hollandais : Une escale à Curaçao, par Aubert de la Rüe. — Mieux qu'à l'américaine : Casablanca (en anglais), par Weisgerber, avec présentation par Gaston Joseph. — Kipling, vu par Pierre Mille. — Madagascar, vu par Yves Lano, René Vanlande, A. Faysse. — Au T.C.F. : le grand tourisme colonial. — Nos leaders : Politique (Africa, Bonheur ou malheur de l'Europe), par Stanislas Reizler. — Economique, par C.-J. Gignoux et Jacobson. — Nouvelles de toutes les colonies et toutes nos rubriques : littéraire, artistique, économique habituelles. — Les derniers grands raids de l'Aviation française.

Vieux journaux
A VENDRE
S'adresser Bureau Journal

Sports d'hiver aux Pyrénées et en Auvergne
Saison 1935-1936

Billets spéciaux d'aller et retour en toutes classes. — A. Billets de Week-End, avec réduction de 40 0/0 pour les parcours inférieurs à 200 kilomètres (retour compris). Validité : Du vendredi à midi au dimanche à 24 heures ou du samedi au lundi à 24 heures ; De l'avant-veille d'une fête légale à midi au jour d'une fête légale à 24 heures ou de la veille d'une fête légale au lendemain de la fête légale à 24 heures.

50 0/0 pour les parcours égaux ou supérieurs à 200 km. (retour compris). Validité : Du vendredi à midi au mardi à 24 heures ; De l'avant-veille d'une fête légale à midi au surlendemain de la fête légale à 24 heures.

Nota. — Les billets avec 40 0/0 de réduction ne peuvent être utilisés, à l'aller, le dernier jour et au retour le premier jour de leur validité ; ceux réduits de 50 0/0 ne peuvent être utilisés à l'aller, le dernier jour et au retour les deux premiers jours de leur validité.

B. — Billets d'aller et retour (valables 40 jours) avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et 20 0/0 en 2e et 3e classes.

Ces différents billets sont délivrés du 1er décembre au 30 avril au départ de toutes les gares.

Pour tous renseignements, s'adresser :

à Paris : aux gares de Paris-Quai-d'Orsay et de Paris-Austerlitz ; aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ; à la Maison du Tourisme, 127, avenue des Champs-Elysées et aux principales Agences de Voyages ;

en Province : aux gares et aux principales Agences de Voyages.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

OUVERTURE DE LA FAILLITE du sieur ANTILOGUS Maurice-André Entreprise générale d'Electricité, « Aux Electriciens Réunis » à Montcuq

Le Tribunal de Commerce de Cahors, par jugement rendu par défaut, en date du *vingt-huit janvier mil neuf cent trente-six*, a déclaré le sieur ANTILOGUS, Maurice-André, Entreprise générale d'Electricité « Aux Electriciens Réunis », à Montcuq, en état de faillite, fixé provisoirement la date de cessation de ses paiements et l'ouverture de sa faillite au *vingt-cinq novembre mil neuf cent trente-cinq*, ordonné l'apposition des scellés, l'affiche et l'insertion du jugement aux formes de droit ; accordé au failli un sauf-conduit provisoire, à charge pour lui de déposer son bilan au greffe de ce Tribunal dans la huitaine du présent jugement ; nommé M. E. ROLLES, juge-commissaire et M. P. BOUDET, arbitre de commerce à Cahors, 101, boulevard Gambetta, syndic.

Messieurs les créanciers de ladite faillite sont invités à remettre au syndic, dans le délai de huitaine, leurs titres de créance avec un bordereau indicatif des sommes réclamées. Ce bordereau devra être signé par le créancier ou son mandataire dont le pouvoir timbré et enregistré devra être joint.

Le Greffier,
J.-E. SOULAS.

Les tiers porteurs d'effets ou endossements n'étant pas connus, sont priés de remettre leurs adresses au greffe, afin d'être tenus au courant des opérations de ladite faillite.

Nota. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions des articles 442 et 491 du Code de Commerce, modifié par décret du 8 août 1935.

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans le Hall de l'AGENCE HAVAS 62 Rue de Richelieu PARIS

Maladies de la Femme

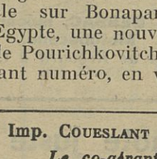

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins, les Douleurs et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la **JOUVENCE de L'ABBÉ SOURY.**

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de Maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, Métrites, Fibromes, mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter ainsi les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } **10 fr. 60**

Bien exiger la véritable
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier 9

Aucun autre produit ne peut la remplacer

Bibliographie

LES ANNALES

Le problème mondial du pétrole est exposé avec une clarté parfaite dans les *Annales* du 25 janvier. La célèbre revue parisienne publie en outre, dans ce même numéro, des pages sur le raid naval de Zeebrugge, sur Bolivar le libérateur, sur Rudyard Kipling, poète d'empire, sur le peintre Eugène Delacroix. Une étude sur le génie de la Bourgogne, un bel article sur Bonaparte académicien en Egypte, une nouvelle russe de Michel de Pourichkovitch complètent ce brillant numéro, en vente partout : 2 fr.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Confiez tous vos achats
Confiez la préparation de vos ordonnances
au LABORATOIRE de la PHOSPHIODE GARNAL

Grande Pharmacie Paul Garnal

en face le Théâtre
97, Boulevard Gambetta à CAHORS

ORGANISATION MODERNE

Prix les Plus Réduits aux Meilleures Conditions

APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL
de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES
des modèles les plus variés et les plus perfectionnés

ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE -- ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE -- PRODUITS DENTIFRICES : Elixirs, Pâtes et Poudres
BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles

La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes
Organisation et Approvisionnements modernes
Réorganisation complète

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 19

L'HERITAGE DE CENDRILLON

par DELLY

VIII

Quelque confusion demeurait aussi en elle, au souvenir des paroles véhémentes adressées au jeune homme. Il avait été au moment de riposter vertement... puis sa physionomie avait changé d'expression, tout à coup...

Il était toujours le même, lui. Ses yeux avaient la vivacité caressante, son sourire le charme d'autrefois dans un visage plus viril. Mais qu'était-il, moralement, ce jeune homme gâté par la vie ? Avait-il conservé quelque chose de cette bonté dont la petite Magdalena avait eu la preuve ?

Ainsi occupée de ses pensées, Magdalena arriva à Cadeilles et fut accueillie sans aménité par Célinie.

— Ah ! vous voilà enfin ! C'est bien heureux ! Mademoiselle se promenait pendant que je restais seule pour toute la besogne. M. Wienkiewicz vient d'arriver ; tout est en l'air ici. Mais vous vous inquiétez bien de cela ! Pourvu que vous vous donniez du bon temps, ça vous suffit. Célinie peut bien trimer toute seule !

Les mots sortaient furieusement des lèvres de la grosse femme ; Magdalena laissa couler le flot, comme de coutume, car elle avait compris l'inutilité de riposter à ces insolences. Son apparente impassibilité exaspéra la femme de charge qui lui lança une dernière invective, avec cet ordre :

— Allez chercher des serviettes à la lingerie et portez-les chez madame... par l'escalier de service, surtout ! Ne passez plus jamais par l'autre, maintenant qu'on va avoir des invités. Chacun sa place, eh ! ma belle... et on tiendra compagnie à cette excellente Célinie malgré les airs de princesse qu'on se donne !

IX

Mme Célinie, ce soir-là, surchargea tellement de travail sa jeune aide et l'étourdit de tant de reproches et d'impertinences que Magdalena, en retournant dans sa chambre à une heure du matin, était anéantie de fatigue en proie à une migraine comme elle n'en avait ressentie depuis bien longtemps.

Il lui fut impossible de trouver le sommeil. Vers quatre heures, n'y tenant plus, elle se leva pour descendre dans le parc, avec l'espoir que la fraîcheur matinale lui donnerait quelque soulagement.

Elle s'en alla tout droit vers son lieu favori, près du petit gave, et s'assit comme autrefois sous le vieux hêtre, un peu plus penché encore maintenant vers l'onde écumante. Portant les mains à sa tête endolorie, elle dénoua ses cheveux et un merveilleux flot d'or s'épandit comme un manteau éblouissant sur la robe fanée.

Appuyant sa tête au tronc du vieux hêtre, elle croisa les mains sur ses genoux et demeura immobile, en suivant pensivement du regard le vol d'insectes au-dessus de l'eau.

Elle revenait en esprit vers le passé, vers ces moments où elle était assise à cette même place, tandis que Karol Wienkiewicz travaillait à la toile où il voulait reproduire l'humble petite Magdalena. Il se montrait toujours pour elle aimable et bon. Et dans la vieille chapelle, il avait cédé facilement à ses supplications, bien qu'il dût trouver là quelque chose de singulier. Mais il avait cru en elle... et elle, jamais, n'avait douté qu'il ne tînt sa parole.

Maintenant, elle n'était plus destinée à le rencontrer. Car elle avait bien compris, d'après les ordres de Mme de Movis et de Célinie, que l'humble brodeuse, l'aide de la femme de charge, devait se tenir à l'écart des hôtes attendus à Cadeilles — et de celui-ci surtout, le plus brillant et le plus recherché.

Mais elle ne désirait pas qu'il en fût autrement... non, vraiment. Elle eût pourtant souhaité l'apercevoir parfois... revoir cette physionomie dont le souvenir, depuis six années, lui était restée si fidèlement...

Une somnolence, peu à peu, envahissait le cerveau fagigué. Bientôt, toutes les idées se brouillèrent en lui et Magdalena s'endormit.

Un bruit léger la réveilla. Elle souleva les paupières et pensa : « Je rêve ».

Car elle croyait voir près d'elle celui à qui elle avait songé tout à l'heure.

— Je vous demande pardon... Je suis très indiscret...

Mais c'était sa voix aussi ! Ouvrant complètement les yeux, Magdalena regarda avec effarement le visage souriant de Karol

— J'ai été vraiment saisi en vous voyant ! poursuit le jeune homme avec un accent où vibrait l'émotion. « C'était mon petit modèle d'autrefois que j'avais devant moi... Et je ne l'ai pas reconnu hier ! Mais votre chapeau cachait complètement vos cheveux. Et vous avez tellement changé... Mais vos yeux auraient dû me faire souvenir...

Une vive chaleur montait aux joues de Magdalena. A mesure qu'elle se rendait compte de la réalité, une confusion plus profonde la gagnait. Les beaux cils dorés se baissaient, cachant ses yeux qu'éblouissait le regard de Karol.

— ...M'aviez-vous reconnu, vous ?

— Oui, murmura-t-elle.

— Et vous m'avez traité de criminel, quand même ? dit-il gaiement.

Elle rougit plus fort.

— Je vous ai peut-être froissé... je le regrette...

— Mais non, vous aviez bien raison. Nous nous laissons trop facilement aller à faire de la vitesse, sans penser aux conséquences... Cette femme était une de vos protégées ?

— Je n'ai pas de protégées... Je suis trop pauvre et trop dépendante pour cela, dit Magdalena avec un accent d'amertume.

Elle ajouta aussitôt :

— C'est une très honnête personne, tout à fait méritante, et votre générosité se trouve bien placée, monsieur.

— Tant mieux !... Mais avez-vous su, Mademoiselle Magdalena, que le tableau où vous étiez représentée, a été un de mes grands succès ?

Elle fit de la tête un signe négatif.

— Je ne suis au courant de rien. Je vis à l'écart de tout et de tous. Pourtant, je n'ignore pas que vous êtes un peintre célèbre...

— Peut-être ne le serais-je pas autant si j'avais été un artiste besogneux, au lieu d'être le fils d'Henryk Wienkiewicz... Mais, mademoiselle, je ne veux pas prolonger mon indiscrétion. J'espère que vous me la pardonnez ? J'aurais dû passer sans m'arrêter. Mais en vous voyant là, si semblable à la figure de mes rêves... non, je n'ai pu résister au désir de vous parler, de m'excuser de ne vous avoir pas reconnue hier.

— Vous n'avez pas à vous excuser, monsieur. Je n'en ai pas été froissée, croyez-le bien, répondit-elle avec un timide sourire.

— Je suis très heureux de vous l'entendre dire. Au revoir, mademoiselle. J'espère vous revoir bientôt ? Habitez-vous toujours la tour Blanche, avec cette vieille parente ?

— Toujours, monsieur.

— Alors, nous nous reverrons certainement. A bientôt donc.

Il la salua avec une respectueuse courtoisie et s'éloigna, gravissant le sentier d'un pas souple de sportif.

Pendant un moment, Magdalena demeura immobile, se demandant si le rêve n'avait pas continué. Vraiment, était-ce bien lui, Karol Wienkiewicz, qui venait de lui parler ?... lui, semblable à autrefois, simple, aimable... oui, plus qu'autrefois même. Comme elle aimait son regard si beau, si loyal et d'une douceur si caressante ! Comme il était charmeur, ce sourire qui, autrefois déjà, avait conquis la petite Magdalena !

Mais elle s'avisa tout à coup que le temps avait passé. Mlle Séraphine allait se demander ce qu'elle devenait.

Bien vite, elle refit la torsade de ses cheveux tout en rougissant à la pensée que Karol l'avait surprise dans ce négligé. Puis elle remonta le sentier et prit le chemin du château.

(*A suivre*).